

Chapitre V. Fécondité : essai de prospective

Alain PARANT

Institut national d'études démographiques (Ined)

« L'avenir de l'humanité est indéterminé car il dépend d'elle » (Henri Bergson)

« L'avenir est la raison d'être du présent ; il faut considérer l'avenir non plus
comme une chose déjà décidée et qui, petit à petit, se découvrirait à nous,
mais comme une chose à faire » (Gaston Berger, *L'attitude prospective*, 1958)

1. L'invention du futur

Si le passé est un simple lieu de faits connaissables sur lesquels nous ne pouvons rien, si le présent est insaisissable, l'avenir se présente comme un vaste territoire offert à notre exploration, que nous avons pleine capacité d'aménager à notre convenance.

L'avenir n'est pas prédéterminé, il est ouvert à de nombreux futuribles¹.

Le prospectiviste – homme ou femme qui ne spéculé pas de façon purement gratuite sur le futur, mais qui cherche à s'y projeter pour éclairer ses actions du moment – est, par la force des choses, et de façon plus prégnante aujourd'hui qu'hier, confronté à une double interrogation : que peut-il advenir ? Que puis-je faire ?

Pour le sujet connaissant – en charge du « Que peut-il advenir ? » –, l'angoisse croît avec l'ouverture du champ des possibles. Enclin, consciemment ou non, à rechercher, dans l'ordre naturel comme dans l'ordre social, les invariants sur lesquels se conforter et se rassurer, il va devoir faire le difficile apprentissage de l'incertitude. Pour le sujet agissant – en charge du « Que puis-je faire ? » –, au contraire, plus les plages d'indétermination sont larges et plus s'accroissent ses espaces de liberté, ses marges d'autodétermination.

L'éventail des futurs possibles étant non seulement ouvert, mais se déformant sans cesse – des futuribles disparaissent tandis que d'autres émergent –, le sujet connaissant devra se forcer à un effort incessant de veille. Il lui faudra repérer, analyser et évaluer les *tendances lourdes*, qui s'inscrivent dans le temps long passé et possèdent une forte inertie à court et moyen termes. Il lui faudra également s'interroger sur *les incertitudes majeures*, qui ouvrent plus ou moins largement – et, parfois, à très court terme – le spectre des évolutions futures de certaines variables. Il lui faudra encore – postulant l'instabilité, la discontinuité et les ruptures (subies et volontaires) – traquer ce que Pierre Massé nommait le *fait porteur d'avenir*, « signe infime par ses dimensions présentes, mais immense par ses conséquences virtuelles, qui annonce une mutation technique, économique ou sociale »².

¹ Concept forgé par contraction de futurs et possibles (le mot revêt son plein sens au pluriel) par Bertrand de Jouvenel puisant son inspiration chez Luis de Molina, jésuite espagnol du XVI^{ème} siècle, et Jacques Bernoulli, mathématicien et physicien suisse du XVII^{ème} siècle, auteur de *Ars conjectandi* (un titre d'ouvrage que lui empruntera, en le francisant, Bertrand de Jouvenel en 1964).

² Massé P., « Planification et prévision », *La Table ronde*, n° 117, octobre 1962.

Ces tâches dûment accomplies, le sujet connaissant pourra alors élaborer, à un horizon mûrement choisi (en fonction de l'inertie du système, de l'échéancier des décisions à prendre, du pouvoir de décision et des moyens d'action, du degré de crispation et de motivation des acteurs), des scénarios contrastés, de type exploratoire : des scénarios qui ne visent qu'à défricher le champ des futurs possibles et à éclairer sur ce qui pourrait advenir.

Par scénario, les prospectivistes entendent : « ensemble formé par la description d'une situation future et du cheminement des événements qui permettent de passer de la situation d'origine à la situation future ». Et, pour eux, des scénarios contrastés « supposent des configurations morphologiquement différentes. Ce n'est pas un peu plus ou un peu moins de la même chose mais une autre chose, une autre histoire bâtie à partir de transformations structurelles du système ».³

Un effort de veille est, toutefois, dépourvu de sens s'il n'est pas au service d'une intention, ce que Sénèque (*Lettres à Lucilius*) signifiait par : « Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ».

Au sujet agissant, outre des marges de manœuvre (le pouvoir), il faut une raison motrice, un système de valeurs lui permettant de se fixer des objectifs, de se forger une vision d'un futur souhaitable ; une chose à faire, encore au stade de simple image jetée en avant et très éloignée d'un véritable projet.

Un projet, au sens que lui confèrent les prospectivistes, est l'expression d'un vouloir qui, pour être accompli, s'inscrit nécessairement dans la durée, une durée d'autant plus longue que la mise en œuvre du projet implique une rupture avec l'ordre existant, une mobilisation de moyens pas forcément disponibles dans l'instant.

Là, intervient ce que Hugues de Jouvenel qualifie « d'équation subtile » entre le rêve et la raison, le premier engendrant des « visions » que nous nous formons d'un avenir meilleur ; visions qui, passées au crible de la raison (d'aucuns parleront d'études de faisabilité), deviendront les véritables moteurs de l'action.

« Projeter, c'est jeter quelque chose dans un temps à venir. Je jette quoi ? Mon imagination : elle est allée se loger dans un temps qui n'est pas encore, elle y construit quelque chose : un *signum*, et cette construction m'attire, me fait signe, exerce sur moi une attraction présente, de sorte que l'avenir imaginé détermine des actions qui le précèdent dans le temps, et le préparent rationnellement » (Bertrand de Jouvenel, *L'art de la conjecture*, 1964).

Fort de ses marges de manœuvre et porteur d'un projet fédérateur, le sujet agissant ajoutera aux scénarios exploratoires du sujet connaissant des scénarios – identiquement contrastés – de type stratégique, qui visitent le champ des futurs désirés et dictent le compte à rebours des actions à entreprendre.

³ De Jouvenel H., *Invitation à la prospective. An Invitation to Foresight*, coll. « Perspectives », Futuribles, juillet 2004. Hugues de Jouvenel est le Président-Délégué général de Futuribles International et le Directeur de la revue *Futuribles*.

Enfin, comparant les avantages et les inconvénients des stratégies possibles, le sujet agissant arbitrera entre ces dernières (figures 1 et 2).

FIGURE 1 : LA DÉMARCHE PROSPECTIVE PAR LA MÉTHODE DES SCÉNARIOS. LE GUIDE ANTI-FATALITÉ

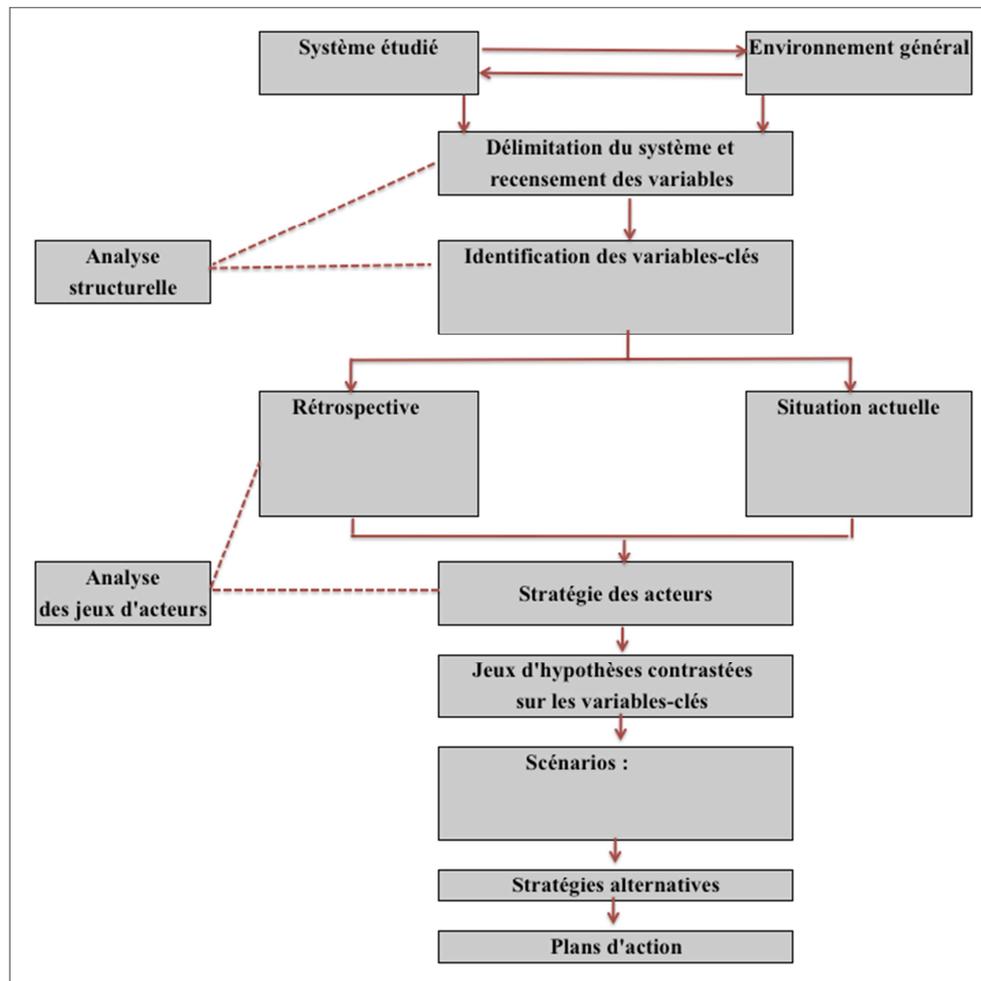
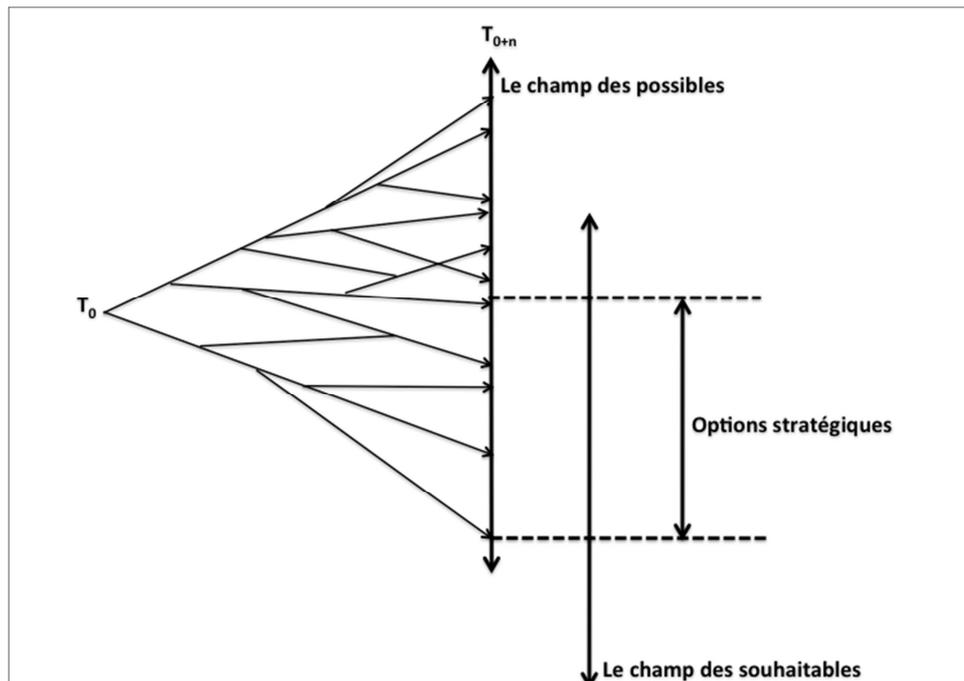


FIGURE 2 : FUTURS POSSIBLES, FUTURS SOUHAITABLES, OPTIONS STRATÉGIQUES



2. Prérequis de l'exploration de l'avenir de la fécondité

Toute réflexion sur l'avenir passe par la connaissance la meilleure, c'est-à-dire la plus variée et la plus approfondie possible, de la situation passée et présente.

Pour son effort de veille, le sujet connaissant devra définir des indicateurs pertinents. Mais l'analyste précédant toutefois très rarement le comptable, il lui faudra souvent composer avec des informations collectées par d'autres afin de satisfaire d'autres objectifs que les siens ; par la force des choses, il lui faudra alors recourir à des indicateurs plus grossiers.

Au strict plan démographique, le plan pourtant empreint des plus grandes certitudes en sciences humaines et sociales, la connaissance n'est pas toujours bien assurée, quand elle ne s'avère pas extrêmement lacunaire, pour des raisons diverses : incomplétude ou défectuosité des informations mises à disposition ; changement de contenu d'une collecte ; tendance forte à privilégier d'autres instruments de collecte que l'enregistrement continu, plus particulièrement les enquêtes dont, nonobstant les questions relatives à leur coût et leur inadaptation à certaines analyses (à un niveau territorial fin, par exemple), la précision et la qualité statistique ne sont pas toujours très élevées... ; grande passivité des utilisateurs à faire valoir leurs exigences et convaincre les producteurs de statistiques publiques de la nécessité de maintenir une certaine ardeur pour la production d'informations complexes absolument indispensables à la connaissance. Et ce qui vaut pour la connaissance démographique vaut tout autant pour celle des éléments de l'environnement général.

De ces données disponibles, trop fréquemment de second ordre, le sujet connaissant usera, par défaut, mais sans abdiquer son esprit critique. Si mieux vaut, en effet, une

approximation juste qu'une certitude fausse, encore convient-il que cette approximation soit suffisamment robuste pour ne pas être chargée de conséquences stratégiques néfastes.

Il conviendra également que le sujet connaissant :

- s'abstienne de privilégier certains schémas mentaux, principes *a priori* et autres idées régnantes ;
- croise les points de vue ;
- évite de télescoper les horizons temporels et se garde d'occulter les calendriers, même totalement discordants, des phénomènes et des événements observés ;
- s'abstraie au maximum de l'attraction du présent et de la préférence très marquée pour le court terme ;
- appréhende des « significativement plus » ou des « significativement moins » d'une grandeur donnée comme des choses radicalement différentes de la chose initiale : une descendance finale durablement stabilisée à 1,5 enfant par femme ou avoisinant au contraire, de manière pérenne, 2,1 enfants par femme ne peut aller qu'avec des morphologies sociétales et des normes sociales en matière de fécondité forcément très différentes.

Pour chacune des variables internes et externes qu'il aura retenues comme variables-clés, le sujet connaissant devra, plus précisément :

- retracer l'évolution sur longue période passée ;
- déterminer les facteurs et acteurs moteurs de l'évolution constatée ;
- construire le tendanciel ;
- préciser les facteurs de discontinuité et de rupture ;
- élaborer des hypothèses contrastées d'évolution future ;
- s'efforcer d'apprécier les effets induits des évolutions (tendancielle et contrastées) retenues sur le système étudié.

Dans le cadre du XV^{ème} colloque national de démographie, l'objectif n'était pas de décrire le futur de la fécondité en France, celui-ci n'étant pas seulement affaire de sujets connaissants (scientifiques), mais également de sujets agissants (acteurs privés et institutionnels). L'objectif était, bien plus modestement, d'amorcer une réflexion prospective sur la fécondité française, sans trop grand souci d'horizon temporel et de cohérence interne du système.

3. Déçu en bien !

Si les propositions de communications pour cet essai de prospective n'ont pas afflué spontanément, cela tient peut-être à son objet, quelque peu inhabituel dans un colloque de démographie, inhabituel et très particulier. Indépendamment de leurs qualités intrinsèques, les onze communications retenues sont loin de couvrir le spectre des champs d'investigation imaginables (figure 3) et les champs qu'elles défrichent se rapportent plutôt à des variables externes au système qu'à des variables internes ; ce qui peut s'expliquer, sinon se justifier, par la large place accordée à ces dernières lors des exposés et débats antérieurs.

FIGURE 3 : LA FÉCONDITÉ, UN SYSTÈME EN SOI

Système "Fécondité" (Variables internes)	Environnement général (Variables externes)
Nombre de femmes en âge de procréer Structure par âge des femmes en âge de procréer Rapports de féminité selon l'âge Taux de fécondité par âge et par rang de naissance Taux de fécondité légitime par âge Taux de fécondité hors mariage par âge Proportions par âge de femmes non-mariées Distribution des femmes selon nombre d'enfants mis au monde Intensité de la contraception selon l'âge Intensité du recours à l'avortement ...	Traitement de la stérilité Prise en charge du coût de l'enfant Protection maternelle et infantile Insertion des jeunes sur le marché du travail Insertion professionnelle des femmes Abondance et diversité des modes de garde Niveaux de vie État du marché immobilier Conditions d'accès au logement Concentration des patrimoines Intensité et diffusion des inégalités de genre Intensité et effectivité du contrôle social Implusions/Inhibitions individuelles Solidarités au sein de la parentèle État de l'ascenseur/descenseur générationnel Confiance collective dans l'avenir ...

Quatre communications illustrent, tout d'abord, les vicissitudes inhérentes à l'indispensable travail de veille sur les variables présélectionnées. Celles de Bernard Aubry (« Étude de la taille des familles. Réflexions sur l'accès aux données publiques »), d'une part, de Gil Bellis, Marie-Hélène Cazes et Alain Parant (« L'analyse des comportements féconds dans un contexte de maladie rare : l'exemple de la mucoviscidose »), d'autre part, montrent combien les analyses du prospectiviste sont au premier chef tributaires du matériau existant. Les deux communications de Claire Kersuzan, qui explorent successivement deux aspects de la liaison fécondité-logement (« Fécondité, taille des ménages et densité de peuplement des logements » et « Calendrier de la fécondité et emménagement résidentiel »), exposent combien, lorsque le matériau existe, la détermination d'un schéma causal précis peut se révéler particulièrement difficile.

Les sept autres communications privilégient quatre champs d'investigation :

- Le premier a trait à la valeur prédictive des théories, et, plus particulièrement, des théories des cycles. Il faut savoir gré à Gérard-François Dumont de l'avoir investi avec sa communication intitulée : « Les théories des cycles et les perspectives de la fécondité en

France ». Dans un monde de plus en plus incertain, les gouvernants et leurs opinions publiques ont besoin de se rassurer et sont en recherche, plus ou moins fondée et rationnelle, d'invariants ; parce qu'elles anticipent le cours d'une évolution, les théories des cycles tiennent lieu de réducteurs d'incertitude. Relativement à la natalité-fécondité, de quelle utilité sont-elles ?

• Le deuxième est celui des politiques publiques de prise en charge du coût de l'enfant et d'aide aux familles. Cet essai de prospective aurait pu constituer une excellente occasion d'actualiser les travaux de Gérard Calot⁴ sur l'incidence des prélèvements obligatoires (impôts directs et indirects, cotisations spécifiques)⁵ sur le niveau de vie, en fonction des ressources et du nombre d'enfants. Dans un texte inédit de février 1989, pour les besoins duquel il s'était placé dans les conditions législatives et socio-économiques du moment, il avait conclu que les seules familles véritablement aidées – en d'autres termes, non pénalisées – étaient celles qui comptaient : soit un ou deux enfant(s), dont le plus jeune avait moins de trois ans, sous condition de revenus familiaux inférieurs au seuil d'attribution de l'allocation pour jeune enfant (AJE) ; soit trois ou quatre enfants, avec des revenus familiaux inférieurs au seuil d'attribution de l'AJE ou du complément familial, ou si la mère ne travaillait pas mais bénéficiait de l'allocation parentale d'éducation attribuée quand le plus jeune enfant avait moins de trois ans. « Toutes les autres familles – affirmait-il – acquittent, par rapport aux couples sans enfant qui en sont naturellement dispensés, un impôt spécial sur leurs enfants ».

Cette séance aurait également pu fournir le prétexte à une analyse comparative du montant et de la nature des aides aux familles en France et dans les autres pays européens. Du type de celle qu'avait menée Jonathan Bradshaw⁶ pour les besoins d'un dossier spécial de la revue *Futuribles* d'octobre 1997, en développant une approche fondée sur quelques familles types, plus illustratives que démonstratives. Cette analyse avait mis en évidence le fait que, si la France figurait alors, avec le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne, parmi les pays qui fournissaient les aides les plus généreuses, cette position flatteuse devait beaucoup au système du quotient familial dont l'application – à nombre d'enfants donné – favorisait les contribuables aux revenus les plus élevés et vivant en couple bi-actif.

En dépit de quelques sollicitations ciblées de la part de l'organisateur, ces communications ne sont pas venues s'ajouter aux deux textes rédigés par Jacques Bichot – « Politique intergénérationnelle et fécondité : un essai de prospective s'appuyant sur le cas français » – et de Jeanne Fagnani et Marie-Thérèse Letablier – « Les enjeux démographiques dans les réformes des politiques familiales en Allemagne et en France ».

⁴ Figurent parmi ses principales publications sur la question : « Niveau de vie et nombre d'enfants. Un bilan de la législation familiale et fiscale française de 1978 », *Population*, n° 1, 1980, p. 9-56 ; « Réflexions sur la prise en compte du nombre des enfants dans la législation familiale et fiscale », *Revue économique*, vol. 31, n° 6, 1980, p. 1211-1259 ; « Impôt direct et famille », *Revue française de finances publiques*, n° 14, 1986, p. 39-67.

⁵ Prélèvements nets, qui représentent le solde entre les prélèvements bruts auxquels sont contraintes les familles (hors fiscalité locale) et les prestations reçues par elles.

⁶ « Le partage du coût de l'enfant. Les transferts de revenus à caractère familial en Europe en 1996 ».

- Le troisième concerne l'analyse de l'effet de l'immigration sur l'évolution de la natalité et de la fécondité ; un effet que n'a pas manqué d'évoquer Catherine Trautmann dans son allocution lors de la séance d'ouverture du colloque. Michèle Tribalat, auteur de plusieurs contributions de référence dans l'ouvrage publié par la Cudep en 2005 – *La population de la France. Évolutions depuis 1946* –, a rédigé une communication : « Immigration et fécondité dans les projections de population », dans laquelle elle plaide pour une sophistication des hypothèses migratoires et des hypothèses de fécondité attenante utilisées dans les projections de population. Dans un registre différent, la communication de Franck Temporal – « Migrations et fécondité dans les Doms : tendances passées et perspectives » – constitue, sur le thème, un très intéressant et utile complément.

- Le quatrième touche aux aspects biologiques et aux enjeux éthiques de la reproduction humaine. Deux communications nous sont ici proposées, celle de Henri Leridon – « Aspects biologiques de la fécondité et enjeux associés » – et celle de Gil Bellis, Marie-Hélène Cazes et Alain Parant – « Reproduction et médecine prédictive ». Elles mettent en avant les limites des programmes d'aide à la reproduction et interpellent ce faisant sur la nature de certaines constructions filiales du type *hors corps, hors sexe, hors vie*, comme les ont nommées Sophie Marinopoulos et Israël Nizand dans leur ouvrage *9 mois et cætera*, et les risques de dérive associés. Sur le thème des aspects biologiques et des enjeux éthiques de la reproduction humaine traités par ces deux communications, la littérature est également riche de belles pages à (re)découvrir : *Les fils de l'homme* de P.D. James (fable noire, parue en 1992, sur le déclin de la fertilité), *Le premier siècle après Béatrice* de Amin Maalouf (fable tout aussi noire, également publiée en 1992, sur les effets du choix du sexe des enfants et de la préférence pour les naissances masculines)...

Nombreuses étant les variables parties prenantes à la fécondité des couples, bien d'autres champs auraient mérité qu'une attention leur soit également portée.

Ainsi, il semble que la forte augmentation des ruptures d'unions et des remises en couples qui, très fréquemment, les suivent, n'ait pour l'heure qu'un impact limité sur le niveau général de la fécondité. Mais que pourrait-il en être dans le futur ? Sous quelles conditions ? *Quid* encore de l'incidence du Pacs ? Et de la légalisation du mariage entre deux femmes ? Tout aussi vierge d'investigation a été le champ des normes et des valeurs sous-jacentes exprimées, ressenties mais non révélées, enfouies ou totalement inconnues, de leur évolution passée et possible et de leur incidence sur le niveau et le calendrier de la fécondité. S'il en a été question dans plusieurs communications en amont de cet essai, y faire retour sous un angle plus délibérément prospectif eut été source, à n'en pas douter, de débats fructueux ; bien que très difficiles à cerner, les valeurs se révèlent pourtant souvent déterminantes à long terme.

Ce simple essai de prospective de la fécondité ne peut que très partiellement combler les attentes des concepteurs du XV^{ème} colloque national de démographie, mais il valait d'être entrepris.

Esprits formés à l'analyse et passant généralement, à ce titre, pour rigoureux, les démographes ne se complaisent guère dans les exercices de réflexion prospective. Sous

réserve qu'ils s'y adonnent en respectant l'esprit et les règles, l'expérience montre que leur apport se révèle pourtant fort précieux.

Si l'on ne peut disconvenir que les issues des stratégies élaborées par l'homme sont, par nature, empreintes d'incertitude, ces issues n'en ont pas moins quelques chances de se révéler – globalement – plus plaisantes que celles fondées sur le laisser-faire et l'improvisation.

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas endosser plus amplement l'habit de l'artisan du futur ?